



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25297
28 janvier 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 5 JANVIER 1993 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer de nouvelles violations de l'espace aérien iraquien par l'aviation américaine aux fins de surveillance et de provocation :

1. Le 26 décembre 1992, à 15 h 35, une formation hostile composée de quatre avions a franchi le mur du son au-dessus de la ville de Nassiriya à une altitude de 8 000 à 9 000 mètres;
2. Le 26 décembre 1992, à 16 h 10, une formation hostile composée de deux avions a également franchi le mur du son au-dessus de la ville de Nassiriya à une altitude de 8 000 à 9 000 mètres.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON